



BASTIEN BONO

RÉSEAU FERME DEPHY ÉCOPHYTO

**BASTIEN BONO, MARAÎCHER
À ST-MARTIN-DE-CRAU**

**“MAINTENIR MACROLOPHUS L'HIVER
SUR L'EXPLOITATION ”**

► CONTEXTE

“Je suis associé avec mon frère sur une exploitation de 7 ha sur laquelle nous cultivons de l'aubergine et des tomates anciennes l'été, et de la salade l'hiver. Nous commercialisons nos productions en circuit long. Nous sommes dans le réseau Ferme Dephy depuis 2016. Nous utilisons la lutte intégrée depuis 2005 sur aubergine et depuis 2017 sur tomate en tunnels froids.”

► OBJECTIFS

“Avec l'appui du conseiller de la Chambre d'agriculture et l'expérimentateur de l'APREL, nous avons mis en place un essai de 2015 à 2017 pour conserver sur l'exploitation les Macrolophus pendant l'hiver.”



Macrolophus

Cet auxiliaire est utile en tomate contre les aleurodes, thrips, Tuta, araignées rouges, etc. Pour cela, nous avons utilisé une plante : le Souci. Elle héberge et nourrit les Macrolophus. A l'automne, nous l'avons semé en ligne à l'intérieur des tunnels contre les bâches. L'objectif est de faire basculer les Macrolophus en fin de culture de tomate vers le souci semé. Ensuite, dans les tunnels, nous avons cultivé des salades. Et au printemps, l'objectif est de faire basculer les Macrolophus depuis le souci vers la culture de tomates.”

► MISE EN PLACE

“Le semis du souci est rapide. Il en est de même de la pose de la ligne de goutteurs pour l'irriguer. Par contre, la contrainte est de s'organiser pour faire l'ensemble des interventions. Il faut semer les soucis avant la fin de la culture de tomates. Ensuite, à la plantation de salade, les bandes de souci peuvent être gênantes pour la pose du paillage s'il y a beaucoup de végétation. Pendant la culture d'hiver, le programme d'intervention ne doit pas gêner les Macrolophus. Pour notre part, nous avons fait le programme avec le conseiller, après avoir essuyé les plâtres la première année d'essai.”



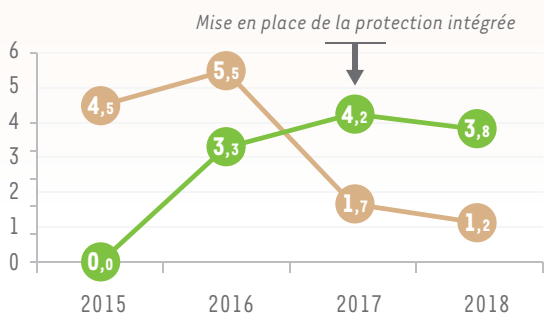
LE TRANSFERT

“Au printemps, on transfère les Macrolophus vers la culture au plus tôt dès le premier palissage des tomates. La première fois, nous avons laissé sécher les soucis en coupant l'irrigation. Le transfert se fait, mais la

population de Macrolophus sur la culture est peu nombreuse. Par contre, l'année suivante, nous avons coupé puis dispersé les soucis au pied des tomates. Nous avons eu beaucoup plus de Macrolophus sur la culture. Nous avons eu très peu de Tuta, et pas d'aleurodes.”

POINT DE VUE DU CONSEILLER

“Sur cette exploitation, le graphique suivant montre que la mise en place de la protection intégrée à l'aide de Macrolophus notamment permet de baisser l'IFT de synthèse de 70% en moyenne.”



ÉVOLUTION DES IFT SUR LA CULTURE DE TOMATE

- IFT synthèse
- IFT biocontrôle

- IFT > Indice de Fréquence de Traitement
- IFT synthèse > IFT des produits phytosanitaires de synthèse
- IFT biocontrôle > IFT des produits de la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime

“L'expérimentation à l'aide du souci (*Calendula officinalis*) demande des adaptations mais elle a surtout montré de nombreux intérêts pour la profession. Les résultats (disponibles sur demande) montrent qu'en coupant et déplaçant les soucis aux pieds des tomates, quinze jours après, nous obtenons 5 Macrolophus par bras de tomate. A la même date, la stratégie classique de lâcher présente 1 Macrolophus par bras de tomate. De plus, en comptabilisant toutes les interventions nécessaires, la stratégie avec le souci coûte 0,11€/m² alors que la stratégie classique de lâcher coûte 0,42€/m² (données 2017).

Nous avons communiqué les résultats de ces essais auprès des maraîchers lors de la Conférence Maraîchage de la Chambre d'agriculture en novembre 2017. Suite à cela, des producteurs nous ont demandé d'adapter la technique au mode de production hors-sol. Nous avons sollicité le CTIFL qui porte actuellement un projet à ce sujet. Il devrait débiter l'année prochaine.

Pour plus de détails sur cette technique, une fiche synthétique est disponible auprès de votre conseiller. Elle sera aussi diffusée dans le prochain numéro du Treiz'Maraîchage.”



Contact : Laurent Camoin, ingénieur-conseil maraîchage - l.camoin@bouches-du-rhone.chambagri.fr



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.